



## Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 5 mars 2021

Etaient présentes : Pour le bureau : Habeeba Majchrzak présidente  
Eszter Tellier trésorière  
Liliane Piquand trésorière-adjointe

La présidente ouvre la séance à 17h30

La présidente rappelle qu'aucun quorum n'étant prévu dans les statuts, l'assemblée générale peut donc avoir lieu. La séance se déroule à huis-clos, compte tenu des conditions sanitaires actuelles liées à la pandémie de COVID-19. Tous les adhérents ont été préalablement prévenus par mail de la tenue de cette assemblée générale, ainsi que de son exact contenu, et ont eu le temps et la possibilité de s'exprimer avant la tenue de cette dernière.

### SAISON 2019/2020

#### Vie de l'école :

##### *Effectifs de l'école :*

- 99 élèves inscrits dont 54 de St Mard
- 14 de Dammartin en Goële
- 7 de Juilly
- 6 de Thieux
- 5 de Rouvres
- 13 de diverses communes
- Le jardin musical accueille 5 enfants
- La chorale enfant accueille entre 15 et 18 élèves par semaine.
- Faute de participants la chorale adulte n'a pu être ouverte.
- Les ensembles :
- 1 orchestre à cordes : 7 participants (enfants et adultes confondus) dont une élève extérieure ( violon, violoncelle)
- Ensemble de musiques actuelles: 4 participants
  - Jardin musical : 5 élèves
  - L'orchestre guitare : 3 élèves

#### Spectacles de la saison

L'audition du mois de décembre a pu avoir lieu mais pour donner suite à la crise sanitaire du début de l'année 2020 celle du mois de février ainsi que le spectacle de fin d'année n'ont pu se dérouler.

#### Rapport pédagogique

Les examens non pas eu lieu cette saison en raison la crise sanitaire. Les passages de niveaux des élèves de solfège se sont faits sur le contrôle continu.

53 inscrits dont 35 reçus :

Sans examen

- 7 en niveau débutant
- 7 en niveau débutant 1

Avec examen

- 11 en niveau débutant 2
- 3 en niveau préparatoire 1
- 5 en niveau préparatoire 2
- 5 en niveau élémentaire 1
- 2 en niveau élémentaire 2
- 4 en niveau brevet.

Aucun examen en instruments. Les professeurs décideront du niveau de leurs élèves pour l'examen du mois de juin 2021



## Compte d'exploitation

### Les encaissements :

- **Subventions** : 40 000 € de la ville de St Mard.
- **Provision de subvention de la saison précédente** : 3 000 €
- **Total des encaissements des élèves** : 37 609 €
- **Remboursements des élèves pour les cours non assurés** : 4 428 €
- **Inscriptions aux activités de groupes** (musiciens extérieurs à l'école) : 210 €
- **Ventes de livres/partitions** : encaissement de 1354 €. Il s'agit des livres achetés par l'école pour les adhérents et pour les professeurs.
- **Locations d'instruments** : 490€.
- **Caution badges d'accès à l'école** : 230 €

### Les débours :

- **Les salaires** : Durant la période de pandémie nous avons assuré les salaires de nos professeurs avec l'aide du chômage partiel jusqu'au mois de juin inclus. L'aide apportée à ce titre s'est élevée à 14 390 €, montant qui est venu en déduction des salaires qui se sont élevés à 49 564 €.
- **Les charges sociales** se sont élevées à 28 709 €. Il faut souligner que les charges sur les salaires durant la période du chômage partiel ont été très allégées.  
Dans ces salaires et charges est incluse une prime de 1 000 € répartie entre les professeurs pour les remercier des efforts qu'ils fournissent pour faire vivre et animer l'école en dehors des activités rémunérées.
- **Remboursement cotisations aux élèves** : 4 428 €
- **Achat livres et partitions** : 1790 €
- **Badges** : 70 € (remboursement des cautions)
- **Le site** : 212 € (renouvellement pour 2 ans de l'abonnement chez l'hébergeur)
- **Les abonnements** : (assurances, Seam (timbres pour les photocopies), Fédérations...) pour un montant de 986 €.
- **Achat et entretien matériel divers** : 141 € (accordage pianos, achat plastifieuse)
- **Dépenses diverses** : 517 € pour les dépenses de bureau.
- **Repas de fin d'année avec les professeurs** : 287 €
- **Dépenses pour le protocole sanitaire** : 190 € (masques, gel, lingettes)
- **Provisions** : 10 000 € pour les amortissements, investissements et aléas.

Le résultat de la saison laisse apparaître un solde positif de 1073 €

## SAISON 2020/2021

### Effectif de l'école :

80 élèves dont

- 40 de Saint Mard
- 11 de Dammartin en Goële
- 3 de Juilly
- 7 de Thieux
- 2 de St Pathus
- 11 de diverses communes

Pas de jardin musical faute de participant malgré l'insistance à vouloir développer cette activité.

La chorale enfant accueille chaque semaine de 15 à 18 enfants.

## Rapport pédagogique

### Ensembles proposés :

- 1 orchestre à cordes : composé de 3 enfants et 1 adulte ( violon, violoncelle)
- Ensemble de guitares : 5 participants
- Ensemble de musiques actuelles suspendu en raison de la crise sanitaire.
- Ensemble vocal enfants rendu obligatoire pour les élèves des niveaux Débutant à Débutant 1 voire débutant 2 sur la prochaine saison afin d'alléger la partie chant du programme des cours de solfège au bénéfice de la lecture et du rythme.



### **Audition et spectacle des élèves :**

Cette année jusqu'à nouvel ordre pas d'audition

Ces auditions axées principalement sur des prestations individuelles ou en très petits groupes sont faites principalement pour habituer les enfants à jouer en public et montrer aux parents les progrès de leurs enfants. Elles rencontrent un grand succès..

Le spectacle de l'école prévu le 12 juin reste d'actualité sauf si la crise sanitaire ne nous le permet pas.

Nous envisageons (sous réserve) d'inviter un ou deux groupes extérieurs. Nous allons voir avec les professeurs.

Le spectacle aura lieu à 19 h 00 avec un groupe extérieur en début de spectacle, puis une partie de nos élèves. Un entracte de 10 minutes et la suite de nos élèves avec le deuxième groupe pour clore le spectacle.

### **Examens :**

- Examen de solfège : 2 juin 2021
- Examen d'instruments : 29 et 30 mai 2021
- Au vu des cours qui se font en visio et non en présentiel il faudrait voir avec les professeurs concernés si nous devons reculer cette date.

### **Les préinscriptions :**

- A partir du 15 juin 2021 et jusqu'aux vacances d'été le 4 juillet 2021

### **Visibilité de l'école**

- Le site internet fonctionne bien. Les visites sont régulières : en moyenne 2 personnes par jour depuis août 2018 avec des pics en septembre et en juin.  
Il est mis à jour en temps réel

### **Budget prévisionnel**

- **Subvention** de la mairie de Saint-Mard : une somme de 40 000 € sera demandée à la mairie. Nous avons un arrangement avec la municipalité qui nous subventionne au minimum à hauteur des charges.
- **Les cotisations** sont estimées à environ 47 000 € et les inscriptions aux activités d'ensembles à 280 €.
- **Les stages, les livres et les locations** d'instruments sont basés sur les résultats de l'an passé.
- **Les salaires** sont estimés à 47 000 € avec une augmentation de 1 %.
- **Les charges** sur les salaires sont estimées à 37 500 €
- **La prime** 2 000 € brut (à condition que le bilan définitif nous le permette).
- **Les dépenses de fonctionnement** bureau, assurance, spectacle et les abonnements restent sensiblement les mêmes.

### **Points divers**

- **Aide pour l'organisation des spectacles.**

L'installation de la salle est une charge très lourde :

- Déménagement des instruments de l'école vers la salle et en fin de spectacle, retour vers l'école,
- Préparation, installation de la salle (chaises, matériel audio)

(Soit environ 1 h 30 le samedi matin afin d'installer les instruments sur la scène et les chaises dans la salle et 30 mn environ après le spectacle)

Aujourd'hui, peu de gens aident les bénévoles du bureau dans ces installations. Proposition lors des auditions de classe, de faire une annonce pour demander des volontaires, de prendre leurs coordonnées et de les contacter pour organiser un point sur les tâches à accomplir

Les personnes volontaires peuvent se faire connaître auprès du secrétariat de l'école.

- **Accès aux images sur le site.**

Dans le cadre de la loi RGPD (règlement général sur la protection des données), une étude est en cours pour permettre aux adhérents de pouvoir consulter sur le site des photos des différents spectacles de manière confidentielle.

Il a été demandé au cours de l'AG qu'un mot de passe soit mis sur le site pour accéder aux photos des élèves. La modification a été effectuée il ne reste plus qu'à déterminer le code de la saison et à le transmettre aux adhérents afin qu'eux seuls puissent accéder aux images. Nous espérons qu'ainsi les parents nous communiqueront plus volontiers les photos prises lors des auditions ou du spectacle.



### **Renouvellement du bureau**

Madame Virginia Le Bodo est démissionnaire de son poste pour raison familiale.  
Madame Liliane Piquand démissionne de son poste de trésorière adjointe et postule à celui de secrétaire  
Madame Katia Lesi souhaite intégrer le bureau de l'école en qualité de secrétaire- adjointe.

### **Changement d'intitulé de l'association**

Monsieur Bernard Teillard nous a quitté l'an dernier. Il a été notre Président depuis 1991. Il a toujours été présent et nous a apporté une aide précieuse durant toutes ces années. En hommage à son dévouement nous aimerions associer son nom à celui de l'école.  
L'intitulé de notre association deviendrait : « Ecole de musique Bernard Teillard - Saint Mard »

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h45